

Piste n°5 : La Biaysse

CC du Pays des Ecrins



Pour consulter les conditions du domaine, cliquez [ici](#).

Aller retour de 5,7 km depuis le chalet nordique, 100 m D+

Sachez que le circuit est disponible en skating ou en alternatif.

Description :

Au départ du chalet nordique et votre pass en poche, descendre vers la Biaysse, traverser le pont sur la droite et entamer l'itinéraire en sous bois qui descend en bas de vallée.

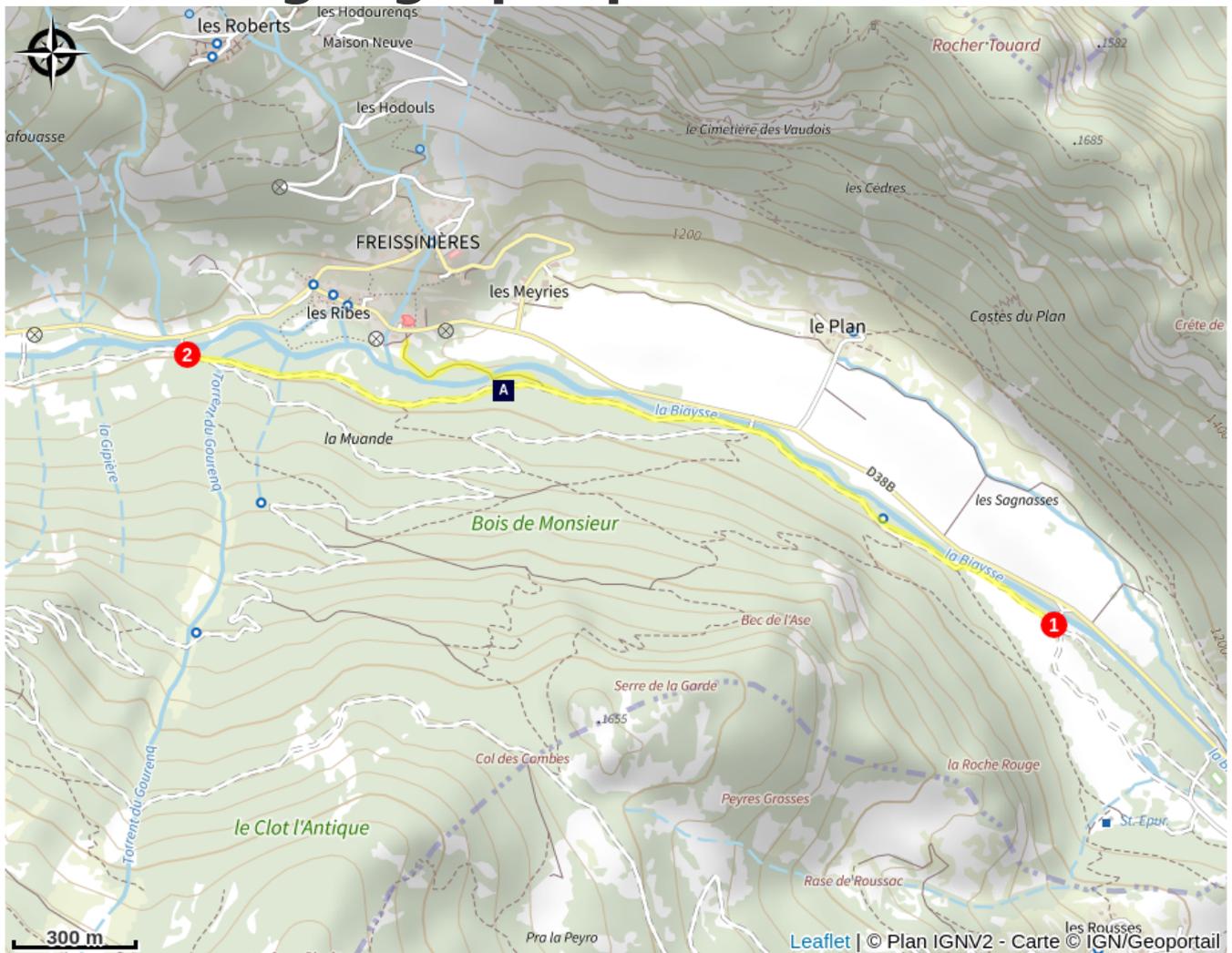
1. Prendre le même itinéraire en sens inverse, dépasser le pont emprunté à l'aller et progresser sur environ 900 mètres jusqu'au Pont de l'Église.
2. Une fois au pont, faire demi tour et retourner au chalet nordique par le même itinéraire.

Infos pratiques

Pratique : Ski de fond

Niveau : Piste skieurs de bon niveau

Situation géographique



Toutes les infos pratiques

Recommandations

Quelques règles :

→ Les pistes de ski de fond sont damées, balisées, sécurisées. Leur accès est payant et réservé aux skieurs nordiques

→ Vous empruntez ces pistes sous votre propre responsabilité : informez-vous des conditions météo, des fermetures de pistes, ne surestimez pas vos capacités

→ Respectez la signalétique : sens des pistes, dangers, intersections

→ Les chiens sont interdits sur les pistes de ski de fond

→ La fréquentation des pistes en dehors des heures d'ouverture est dangereuse et interdite (présence d'engins de damage)

→ Emportez vos déchets

Sachez que les circuits sont possibles en skating ou en technique classique (alternatif).

Les conditions de pratique sont très agréables toute la journée en hiver. Cependant, dès le mois de mars, privilégiez la pratique le matin, certaines pistes peuvent être vite au soleil.

N'hésitez pas à vous rendre au chalet nordique pour obtenir le plan des pistes ou pour tout renseignement !

Attention : Ces informations sont données à titre indicatif. Il est de votre responsabilité de vérifier le bulletin météo et les conditions avant votre départ. L'Office de tourisme et le PNE ne pourront aucunement être portés responsable en cas d'accident. En cas de doutes, s'adresser à des professionnels : moniteurs ou loueurs de matériels.

Coordonnées des secours : Secours Montagne : 04 92 22 22 22 ou 112